

## Année scolaire 2012-2013

### Planning pré-entrée enseignants et CPE stagiaires

Les stagiaires sont invités à suivre une semaine de formation destinée à préparer leur prise de fonction en établissement avant leur nomination officielle le 1/09/2012

<i>Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Thème</i>	<i>Lieu</i>
27/08	9h-16h30	Accueil académique	Faculté de droit site de Montperrin 6 avenue du Pignonnet Aix en Provence
28/08	9h-16h30	Journées de formation	Faculté Saint Charles 3 Place Victor Hugo Marseille
29/08	9h-16h30		
30/08	9h-16h30		
31/08	Demi-journée	Accueil en établissement	Etablissement d'affectation Horaire à vérifier auprès de l'établissement

#### Attention :

- Les cafétérias des universités sont fermées.
- Il n'y a pas de possibilité de stationnement à l'intérieur des sites ni à proximité. Vous êtes invités à prendre les transports en commun (bus ou train, les gares sont à proximité des sites, et mentionnées sur le plan), ou à utiliser les parkings relais de la ville d'Aix (2 euros, le stationnement et l'acheminement vers le centre ville) <http://www.aixenbus.com/bouger-facile/parcs-relais> (plan d'accès ci-dessous).

## PROGRAMME DETAILLE DES JOURNEES

**27 août 2012**

**Faculté de droit site de Montperrin**

9h : Café d'accueil

9h30 : Accueil par le Monsieur le Recteur des enseignants et CPE stagiaires du second degré public et privé affectés dans l'Académie

10h30 : Intervention du Délégué Académique à la Formation et à l'Innovation Pédagogique « *la formation professionnelle des lauréats des concours de recrutement second degré, présentation du plan de formation et organisation de l'année* »

12h30 : Pause déjeuner

14h : Intervention du chef de la Division des Personnels Enseignants (DIPE)

**De 13h30 à 16h30 : Dépôt des pièces du dossier administratif et financier (DIPE)**

*Le livret d'accueil de l'Académie sera remis aux stagiaires.*

*Les partenaires de l'Education Nationale seront présents sur le site pour répondre aux interrogations des stagiaires.*

### **28 août 2012 - Faculté Saint Charles**

9h - 16h30 : **Développement professionnel dans son champ disciplinaire**

*Construire les premières séances ou séquences d'enseignement.*

*Les stagiaires sont regroupés par discipline de recrutement.*

### **29 août 2012 - Faculté Saint Charles**

9h - 16h30 : **Éléments pour la construction d'une autorité professionnelle.**

*Formation assurée par des binômes chef d'établissement-enseignant.*

### **30 août 2012 - Faculté Saint Charles**

9h - 17h : **Développement professionnel dans son champ disciplinaire**

*Suite de la formation du 28 août*

Et selon les disciplines,

**Rencontre inspecteur-stagiaire-tuteur**

### **31 août 2012 - Etablissement d'affectation**

Demi-journée : Accueil dans l'établissement, si possible en présence du tuteur.

**ATTENTION** : Horaire à déterminer en appelant l'établissement

# Plans d'accès

## Faculté de Droit, site de Montperrin Aix en Provence

### En voiture :

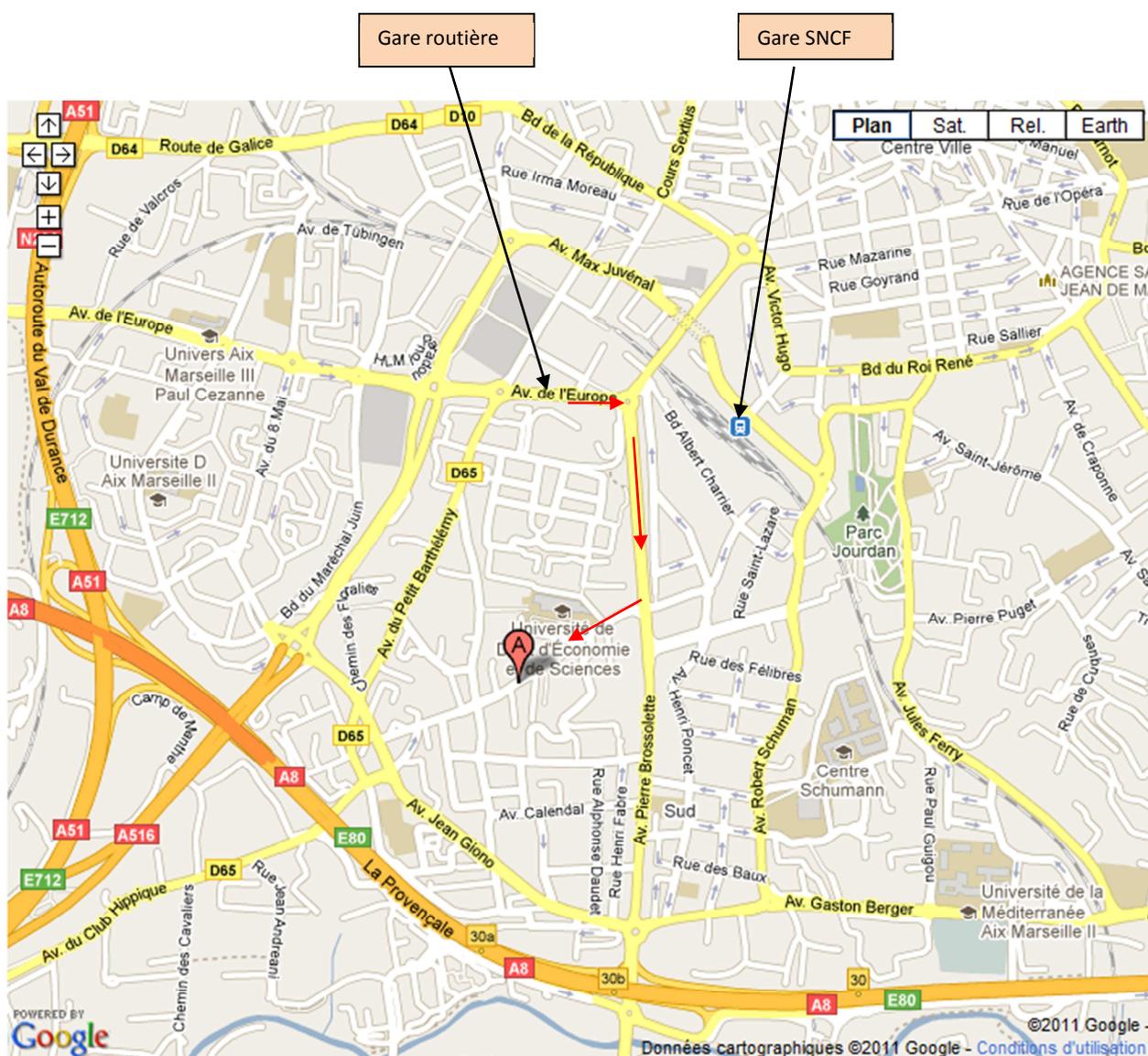
Pas de parking possible près de l'université, utiliser les parking relais.

- En venant de Marseille ou de l'A7 (Avignon) sortie A8/E80 en direction de Toulon/Nice/Aix-Fenouillères ensuite prendre la sortie 30b vers Pont de l'Arc puis direction lycée Zola/collège Arc de Meyran : le parking relais Krypton sera à droite.
- En venant de l'A8 (Nice), sortie 30 Aix centre/Pont de l'Arc puis suivre direction Pont de l'Arc, ensuite direction Val Saint André/Autoroute : le parking relais Krypton sera à droite.
- En venant de l'A51 (Alpes) prendre la sortie Puyricard puis suivre parking relais Brunet

**En train** : distance gare SNCF-site Montperrin environ 1,1 km

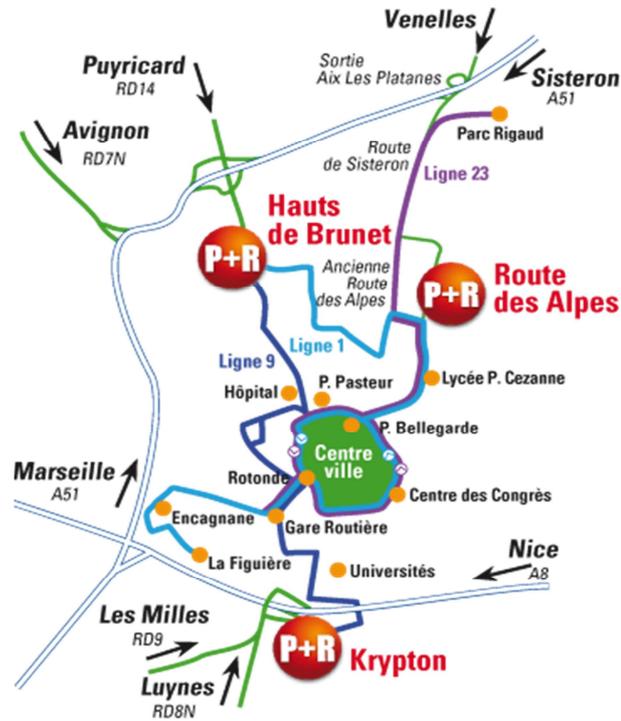
**En bus** : gare routière-site Montperrin environ 1 km.

En venant de Marseille arrêt possible au milieu de l'avenue Brossolette.



## Parcs relais Aix en Provence

Les bus assurant la liaison parc relais-centre ville passent par la gare routière (sauf le bus ligne Mini 3)



## Faculté Saint Charles - Marseille

Site situé à proximité de la gare SNCF et de la gare routière et De la station de métro Saint Charles.

Pour accès en véhicule personnel, utiliser prioritairement les parkings relais Bougainville (Nord), Joliette (Ouest) et la Timone ou la Fourragère (Est) et utiliser le métro. Plan à consulter sur <http://www.rtm.fr/guide-voyageur/se-deplacer/parkings-relais/parkings-relais>

